Licence de Contribution Logicielle

pour L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON (INSA de Lyon), (Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel domicilié au 20 avenue Albert Einstein, 69621 VILLEURBANNE Cedex)

Merci pour votre participation,

Le CITI est un laboratoire académique labellisé par le ministère de la recherche (EA3720) et associé à l'INSA de Lyon et à l'INRIA. Le projet est porté par les membres du CITI, il vise à développer un langage de

programmation nommé Golo (désigné ci-après par le Projet).

Le présent contrat permet de clarifier les droits de propriété intellectuelle portant sur votre contribution, et de marquer votre adhésion aux principes d'utilisation énoncés ci-après.

Merci d'imprimer un exemplaire du présent document, de le compléter et de le transmettre à :

M. Julien Ponge CITI Laboratory, INSA Lyon Domaine Scientifique de la Doua Bâtiment Claude Chappe 6 avenue des Arts 69621 Villeurbanne France

Vous pouvez également transmettre à <u>julien.ponge@insa-lyon.fr</u> :

- une version scannée du document signé, sous format PDF, ou,
- une version PDF du présent document comportant votre signature électronique.

Contributeur:

Nom et prénom, société le cas échéant :

Adresse complète du contributeur :

Software Contribution License

On behalf of INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Lyon, a public scientific, cultural and technological institution, registered at 20, Avenue Albert Einstein, 69621 Villeurbanne (France),

Thank for your contribution, The CITI Laboratory is a research laboratory labeled by the French Research Ministry (EA3720) that is associated to INSA de Lyon and INRIA.

The project aims at developing a programming language called Golo (hereinafter referred to as the « Project »).

This agreement is concluded in order to clarify the intellectual property rights related to your contribution, and to give your consent to the principles of uses detailed hereinafter.

Thanks for printing and completing this document, before sending it by mail to:

M. Julien Ponge CITI Laboratory, INSA Lyon Domaine Scientifique de la Doua Bâtiment Claude Chappe 6 avenue des Arts 69621 Villeurbanne France

Alternatively, it can be sent by email to <u>julien.ponge@insa-lyon.fr</u>:

- as a scan copy in PDF form, or,
- as a PDF form copy with electronic signature.

Contributor Information:

Full name, or company name, where required:

Mailing address:

Pays : Country:

Téléphone : Telephone:

Courriel : E-Mail:

OBJET : Afin d'intégrer sa Contribution au Projet, le Contributeur accepte les conditions contractuelles suivantes.

DEFINITIONS:

Contributeur : le titulaire des droits de propriété intellectuelle, ou la personne (qu'elle soit physique ou morale) dûment autorisée par le titulaire des droits d'auteur à conclure le présent contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées par le Contributeur, et protégées, ou susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuel. Par « intégré », on entend toute contribution communiquée par quelque moyen que ce soit à l'INSA de Lyon. Ne seront pas considérés comme une Contribution les parties du code communiquées à l'INSA de Lyon qui sont clairement, précisément et expressément désignées comme exclues du présent contrat par le Contributeur au moment de la communication.

LICENCE DE DROITS D'AUTEUR:

Conformément à l'objet du présent contrat, le Contributeur concède à l'INSA de Lyon une licence irrévocable, mondiale, non exclusive et gratuite, de sa Contribution pour leur durée légale de protection.

Plus particulièrement, ces droits comprennent les droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation et de mise sur le marché étant précisé que :

 le droit d'utilisation comporte notamment le droit d'utiliser la PURPOSE OF THE AGREEMENT: In order to implement his Contribution to the Project, the Contributor accepts the contracts terms hereinafter.

DEFINITIONS:

Contributor: shall mean the intellectual property owner or legal entity duly authorized by the intellectual property owner to conclude this agreement.

Contribution: shall mean any modifications, correction, translation, additions and/or any new functions, included by the Contributor, that is protected, or which could be protected, by an intellectual property right. For the purposes of this definition, « included » means any contribution sent, in any manner, to INSA de Lyon. Will not be considered as a Contribution the part of the code sent to INSA de Lyon which is clearly, specifically and expressly appointed as excluded from this agreement by the Contributor, at the time the Contribution is sent.

COPYRIGHT LICENSE:

Pursuant to the purpose of this agreement, the Contributor grants to INSA de Lyon an irrevocable, world wide, non exclusive and royalty free license of his Contribution, for the entire legal term of protection.

More specifically, this license includes right to use, right to reproduce, right to represent right to adapt and right to place on the market; it being provided that:

 Right to use contains inter alia the right to use the Contribution for any kind of

- Contribution pour tous usages, à des fins de recherche et développement ou d'exploitation, pour les besoins propres de l'INSA de Lyon ou au profit de tiers,
- le droit de reproduction comporte notamment le droit de procéder à toute reproduction nécessaire aux actes de chargement, affichage sur écran, exécution, transmission, stockage, le droit de reproduire ou de faire reproduire la Contribution, par tous moyens, sous toutes formes et sur tous supports, notamment informatiques (ce qui inclut tous les moyens de stockages informatiques existants, notamment, tout disque dur, serveur interne ou externe etc.) virtuels ou non, papier (documentation technique) ou sur tout autre support, en un nombre d'exemplaires illimité, par tout moyen présent et à venir, ou sur tous réseaux analogiques ou numériques, privatifs ou ouverts au public (Internet, Intranet), nationaux et/ou internationaux,
- le droit de représentation comporte notamment le droit de diffuser la Contribution auprès de toute personne, par quelque moyen que ce soit (par téléchargement, partage, mise à disposition sur tous types de réseaux, libre accès sur Internet etc.),
- le droit d'adaptation comporte le droit d'adapter en tout ou partie, d'arranger, de corriger les erreurs, de traduire en tout langage, ou de modifier de toute autre façon la Contribution notamment par suppression, ajout, intégration totale ou partielle dans un autre logiciel, et de reproduire, utiliser et mettre sur le marché comme défini au présent article les logiciels en résultant,
- le droit de mise sur le marché comporte notamment le droit de commercialiser la Contribution, de la distribuer, louer, à titre gratuit ou onéreux, prêter, ou d'assurer toute prestation de service utilisant directement ou indirectement la Contribution, et/ou d'accorder à des tiers, tant en France qu'à l'étranger par voie de cession ou de concession de licence, exclusive ou simple, transférable ou non

- utilization, for research and development purposes, or commercial purposes, for INSA de Lyon own needs, or for the benefit of third parties,
- Right to reproduce contains inter alia the right to make any necessary reproduction acts of loading, displaying on screen, execution, transmission, storage, the right to reproduce or to make reproduction of the Contribution, by all means, in all forms and on all media, notably on computer (including all means of existing computer storage, including any hard drive, internal or external server etc.) virtual or not, paper (technical documentation) or any other media, in a number of copies unlimited by any means present and future, or all analog and digital networks, private or open to the public (Internet, Intranet), national and / or international,
- Right of representation includes notably the right to broadcast the Contribution from any person, in any form whatsoever (by downloading, sharing, provision of all types of networks, free internet access etc.),
- Adaptation right includes the right to adapt all or part, to arrange, to correct errors, to translate into any language, or otherwise modify the Contribution notably by removal, addition, total or partial integration in another program, and to reproduce, use and put on the market as defined in this section the software resulting,
- Right to put on the market includes the right to sell the Contribution, to distribute, to rent, gratuitously or against payment, to lend, or insure any service provision directly or indirectly using the Contribution, and / or give to third parties, both inside or outside France, by assignment or by licensing, exclusive or non-exclusive, transferable or non-transferable, gratuitously or against payment, all or part of the rights

transférable, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation et/ou de mise sur le marché de la Contribution.

LICENCE DE BREVETS: Conformément à l'objet du présent contrat, le Contributeur concède à l'INSA de Lyon, et le cas échéant ses éventuels mandataires, une licence irrévocable, mondiale, non exclusive et gratuite de tout brevet présent ou à venir relatif à sa Contribution pour la durée de protection desdits brevets aux fins d'offrir, mettre dans le commerce, utiliser, importer, ou détenir la Contribution. Cette licence est limitée aux revendications desdits brevets susceptibles d'entraver la réalisation du Projet.

GARANTIE:

Le Contributeur garantit que chaque Contribution est originale et qu'elle lui appartient. Il garantit également que l'ensemble des Contributions ne contiennent aucune limite d'utilisation, et ce notamment au regard des autres éventuels droits d'auteur, de marque, et ou de brevets, de même il garantit qu'il ne viole aucune obligation de confidentialité.

Lorsque les droits de propriété intellectuelle portant sur le Contribution appartiennent l'employeur du Contributeur, le Contributeur garantit qu'il a été autorisé à communiquer sa Contribution et à la placer sous le régime juridique découlant du présent contrat, ou, que son employeur s'est lui-même soumis à la signature d'un contrat identique au profit de l'INSA de Lyon.

La Contribution est délivrée en l'état, sans aide à l'utilisation, et sans garantie relative à son adéquation à une quelconque utilisation technique et/ou commerciale.

Le Contributeur s'engage à notifier promptement à l'INSA de Lyon tout fait ou circonstance dont il a connaissance susceptible de compromettre ou limiter les droits concédés au terme des présentes.

to use, reproduction, representation, adaptation and / or placing on the market of the Contribution.

PATENT LICENSING: Pursuant to the subject matter hereof, the Contributor grants to INSA de Lyon, and where required his possible agents, an irrevocable, worldwide, non-exclusive and free of any present or future patent on its Contribution for the term of protection of such patents in order to offer, to put on the market, to use, to import, or to hold the Contribution. This license is limited to claims of those patents may impede the implementation of the Project.

WARRANTY:

The Contributor warrants that each Contribution is original and that it belongs to him. It also ensures that all Contributions contain no usage limit, and particularly with regard to any other copyright, trademark, and patent or, as it ensures that it does not violate any obligation confidentiality.

When intellectual property rights relating to the Contribution belong to Contributor's employer, the Contributor warrants that he has been authorized to communicate the Contribution and to subscribe to contractual conditions herein, or, that Contributor's employer has executed a separate software Contribution License with INSA de Lyon.

Contribution is issued on an "AS IS" basis, without use support, and without warranties as to its suitability for any technical and/or commercial use.

The Contributor agrees to promptly notify INSA de Lyon any fact or circumstance that he is aware that could affect or limit the rights granted to these terms.

LOI APPLICABLE - LITIGE

Ce contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi. Ce contrat est régi par la loi française et relève de la seule compétence des tribunaux français.

APPLICABLE LAW - DISPUTES

This Agreement has been drawn up in two languages, viz. in French and in English. The two versions are equally valid. This Agreement is subject to the laws and regulations of France, the competent Courts of France have sole jurisdiction.

Fait à / executed at:	
Le / On:	
Par le Contributeur, By the Contributor:	
Signature :	